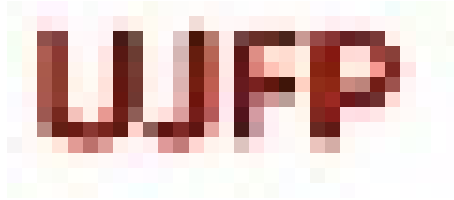


<http://www.ujfp.org/spip.php?article5340>



À Bordeaux, soutien au DAL, le 26 janvier 2017

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : mercredi 18 janvier 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'UJFP Aquitaine appelle au rassemblement de soutien au DAL, association Droit au logement de Bordeaux, le Jeudi 26 janvier à 13h30 Place de la République, devant le palais de justice où se tiendra le procès en appel des prévenus.

Ci-dessous le communiqué de l'association Droit Au Logement de Gironde (D.A.L 33)

En juillet 2013, sous pression médiatique, une répression judiciaire et politique sans précédent à Bordeaux s'est abattue sur notre association. Cinq de nos bénévoles se sont retrouvés accusé-e-s de violation de domicile et d'installation de familles étrangères dans un logement vacant, rue Planterose à Bordeaux.



Perquisitions, saisies de matériel personnel, gardes à vue, interrogatoires furent pour eux les violents préliminaires de deux procès à charge qui aboutirent pour tous, fin décembre 2014, à une condamnation à 3 mois de prison avec sursis, assortie de 5 ans de mise à l'épreuve, 8000 euros de dommages et intérêts et de frais de procédure. Malgré un dossier vide, sans l'ombre d'une preuve...

Le 13 avril 2016, La Cour de Cassation, que trois des condamné-e-s avaient saisie, avait cassé ce jugement, constatant que d'une part, l'existence d'une introduction illicite n'avait été caractérisée pour aucun accusé et que d'autre part, leur degré respectif d'implication en qualité d'auteur ou de complice de l'action entreprise n'avait pas été expliqué.

Ce jeudi 26 janvier 2017 se rejoue donc un procès dont nous espérons pour nos camarades une issue favorable. Ils encourent toujours une peine d'un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Notre association constate que les pouvoirs publics sont toujours plus enclins à poursuivre les militant-e-s solidaires et à fermer les squats où trouvent refuge les plus démunis qu'à lutter contre une précarité grandissante. Aujourd'hui en France, plus de 2,9 millions de logements sont vacants (dont plus de 70 000 logements sociaux) ; le nombre de sans-abris a augmenté de 50% en 15 ans ; plus de 400 personnes meurent chaque année à la rue ; des milliers de familles sont mal-logées et l'application de la loi de Réquisition n'est toujours pas à l'ordre du jour !

Nous ne l'acceptons pas et malgré la tourmente judiciaire, nous continuons à venir en aide, à dénoncer, à dire envers et contre tout qu'« Un toit, c'est un droit ! ».

Nous appelons à un rassemblement ce jeudi 26 janvier, à 13h30, devant le Tribunal.

Individu-e-s, collectifs, associations (hors partis politiques), si vous souhaitez apposer votre signature à cet appel, merci de nous faire parvenir vos noms au plus tard le 20 janvier prochain.

La solidarité n'est pas un crime !

Premier-e-s signataires :

D.A.L33, collectif Contre Les Abus Policiers (C.L.A.P33), L'Orchestre Poétique d'Avant-guerre (O.P.A), L'A.S.T.I, Emmanuelle Keller, Jean-Jacques Leterrier, Hugues Rousseau, Alain Eckert, Marion Corbé, Marie-Dominique Gallon, Emmanuelle Boireau, Guyom Touseul

Droit Au Logement de Gironde (D.A.L 33)

dal33gironde@gmail.com

06 95 43 53 23

<http://dal33.over-blog.com/>